



PROCES-VERBAL
COMMISSION FÉDÉRALE DES ÉDUCATEURS
ET ENTRAINEURS DE FOOTBALL
SECTION EQUIVALENCES - REUNION PLENIERE

Réunion du : Mercredi 12 août 2015

A : 10h00

Présidence : M. MONTAGNE ;

Présents : P. REPELLINI ; E. LOISEL ; F. THIVILLIER ;

Excusés : J. ALCOCER.

Assistent à la réunion : S. REZIOUK ; A. EL AMRANI, V. COUDERT.

1 - EQUIVALENCES ANCIENS ET NOUVEAUX DIPLOMES FFF

1.1 SUR PRESENTATION DES PIECES JUSTIFICATIVES, LES PERSONNES SUIVANTES SE VOIENT DECERNER :

- **Le BEF**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
GALEY	MATHIEU	30/03/1984
BARNABE	LAURENT	16/05/1974
GRANDIN	PIERRE	19/12/1984
MARROUAT	CHRISTOPHE	18/06/1973
DELCROIX	MATTHIEU	19/12/1984
KOUO-DOUMBE	MATHIAS	28/10/1979
BLANC	DIDIER	11/03/1966

- **L'ATTESTATION F.F.F EN VUE DE L'OBTENTION DU D.E.S PAR EQUIVALENCE AUPRES DES SERVICES DE L'ETAT (DRDJS) :**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
COLAS	PATRICE	17/03/1968
HEAULME	PATRICE	04/04/1958
MONTEILH	PATRICE	16/12/1960
SMAILI	ABDESLAM	24/11/1965
TIHY	BENOIT	06/09/1959
TURPIN	WESLEY	21/05/1980

- **Le BEFF :**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
ANZIANI	PHILIPPE	21/09/1961
BEAUMIAN	GILLES	11/01/1969
DUFOUR	VINCENT	24/05/1968
HARMATALLAH SBAI	MOULAY HASSAN	15/04/1952
SALOU	GILLES	10/01/1963

- Le BEPF :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
DUFOUR	VINCENT	24/05/1968
ECHOUAFNI	OLIVIER	13/09/1972
HARMATALLAH SBAI	MOULAY HASSAN	15/04/1952
SIMONDI	BERNARD	28/07/1953

1.2 DOSSIERS INCOMPLETS OU NE REMPLISSANT PAS LES CONDITIONS REQUISES :

- Le BEF

NOM	PRENOM	OBSERVATIONS
PHILIBERT	NICOLAS	L'attestation du parcours d'entraîneur porte les mentions « équipe nationale A » et « équipe locale » mais il n'y a pas d'attestation pour l'expérience avec l'équipe locale. Les trois attestations sont sur la même période et comptent un nombre d'heures différentes. De plus, il n'y a pas deux saisons attestées.

- L'ATTESTATION F.F.F EN VUE DE L'OBTENTION DU DES PAR EQUIVALENCE AUPRES DES SERVICES DE L'ETAT (DRDJS) :

NOM	PRENOM	OBSERVATIONS
AGNIEL	GILLES	Le demandeur doit fournir les attestations des clubs encadrés en précisant les saisons et les fonctions réellement exercées.
BROCHARD	OLIVIER	L'expérience à l'étranger ne peut pas être prise en compte dans le volume horaire d'activité, Par ailleurs les heures exercées dans les fonctions d'un stagiaire BPJEPS-APT ne sont pas prise en compte dans le volume horaire de formateur de formateurs.
MONTECOT	WILLIAMS	Le nombre d'années exercées après l'obtention du DEF est insuffisant.
NEVES	CHRISTOPHE	L'attestation de Formateur de Formateur n'est pas signée par le DTR.
RIOUST	CLAUDE	Le diplôme DEF a été obtenu le 11/10/2013. De plus, le nombre de séances par semaine est anormalement élevé (9 à 10).

SACLIER	Hervé	L'attestation de Formateur de Formateur n'est pas signée par le DTR.
SECONDI	JEAN FRANÇOIS	Le volume horaire d'entrainement réalisé au niveau national sénior est insuffisant.
THOMAS	LAURENT	Le volume horaire d'entrainement n'a pas été réalisé avec une équipe nationale sénior.

Procès-verbal réalisé par : VCO